

District de: Québec  
No. division: 2  
No. cour: 200-11-028449-232  
No. dossier: 43-2932343

**FORMULAIRE 68****Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers**

(paragraphe 102(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de Succession de feu Dominic Dumont

original       modifiée

Avis est donné de ce qui suit :

1. Succession de feu Dominic Dumont a déposé une cession le 13<sup>ième</sup> jour d'avril 2023, et le soussigné, Raymond Chabot Inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli sera tenue le 3<sup>ième</sup> jour de mai 2023, à 16:00, à par vidéoconférence Teams. Si vous désirez joindre ladite vidéoconférence, veuillez nous en informer par courriel au : [reclamation-Claims@rcgt.com](mailto:reclamation-Claims@rcgt.com).
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 13<sup>ième</sup> jour d'avril 2023, à Québec, Québec.

---

Raymond Chabot Inc.  
Syndic autorisé en insolvabilité

District de: Québec  
 No. division: 2  
 No. cour: 200-11-028449-232  
 No. dossier: 43-2932343

FORMULAIRE 79

**Bilan - Faillite non commerciale**

(paragraphe 49(2), alinéa 158(d) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de Succession de feu Dominic Dumont

Originale

Modifiée

<b>ACTIFS</b>					
<b>Genre d'actif</b>	<b>Description (Veuillez donner des détails)</b>	<b>Valeur estimée en dollars</b>	<b>Biens exemptés</b>	<b>Montant garanti / privilege</b>	<b>Valeur estimée nette en dollars</b>
1. Espèces en main	Espèces en Banque - à vérifier	\$1.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$1.00
2. Ameublement		\$0.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00
3. Effets personnels		\$0.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00
4. Valeur de rachat assurance-vie, REER, etc.	Assurance-vie Canada vie - à vérifier	\$1.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$1.00
5. Valeurs mobilières		\$0.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00
6. Immeubles - Maison		\$0.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00
Immeubles - Chalet		\$0.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00
Immeubles - Terrain		\$0.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00
Immeubles - Immeuble		\$0.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00
Immeubles - Immeuble et Terrain		\$0.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00
7. Véhicules motorisés - Automobile		\$0.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00
Véhicules motorisés - Motocyclette		\$0.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00
Véhicules motorisés - Motoneige		\$0.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00
Véhicules motorisés - Autre		\$0.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00
8. Équipement de loisirs		\$0.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00
9. Remboursement d'impôt estimé		\$0.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00
10. Autres actifs	Participation dans Les Réchauds ADN Inc. - à vérifier	\$1.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$1.00
	Participation dans Mégalodôme Golf Inc. - à vérifier	\$1.00	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$1.00
<b>TOTAL</b>		<b>\$4.00</b>		<b>\$0.00</b>	<b>\$4.00</b>

12ième jour d'avril 2023

Date

Failli

PASSIF							
No	Créancier	Adresse incluant le code postal	No de compte	Non-garantie	Garantie	Privilégiée	CGP
1	Agence du Revenu du Canada (QC)	4695, boul. de Shawinigan-Sud Shawinigan, Québec, Canada, G9P 5H9		\$0.00	\$0.00	\$0.00	6
2	Alain Desrochers	33, Montée Saint-Castin Lac Beauport, Québec, Canada, G3B 2R7		\$27,000.00	\$0.00	\$0.00	8
3	Alphonse Roy	200-140, Grande Allée Est Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$221,781.00	\$0.00	\$0.00	8
4	André Lessard	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$50,000.00	\$0.00	\$0.00	8
5	Anne-Marie Côté	200-140, Grande Allée Est Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$15,000.00	\$0.00	\$0.00	8
6	Capital MAB inc	58, Jacques-Labrecque Baie-Saint-Paul, Québec, Canada, G3Z 0A1	Hyp - NRoy-117- 937 Roland- Beaudin QC	\$1.00	\$0.00	\$0.00	2
7	Christian Verret	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$13,333.00	\$0.00	\$0.00	8
8	Claude Lacasse	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$32,000.00	\$0.00	\$0.00	8
9	Courtage Nicolas Roy inc	1070 rue des Îles-du-Vent Québec, Québec, Canada, G7A 0G8		\$275,000.00	\$0.00	\$0.00	9
10	Dave Baillargeon	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$50,000.00	\$0.00	\$0.00	8
11	Elyse Dumont	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$20,000.00	\$0.00	\$0.00	8
12	Eric Normand	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$80,000.00	\$0.00	\$0.00	8
13	François Sylvain	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$25,000.00	\$0.00	\$0.00	8
14	Françoise Fréchette	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$0.00	\$0.00	\$0.00	8
15	Gestion Vi Roy inc	1070, rue Îles-du-Vent Québec, Québec, Canada, G7A 0G8		\$89,000.00	\$0.00	\$0.00	9
16	Gilles Piché	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$10,000.00	\$0.00	\$0.00	8
17	Hélène Gourdeau	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$50,000.00	\$0.00	\$0.00	8
18	Jacques Dumont	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$80,000.00	\$0.00	\$0.00	8
19	Jérôme Raïche	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$305,000.00	\$0.00	\$0.00	8
20	Jessy Veilleux	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$5,000.00	\$0.00	\$0.00	8
21	Louise Gilbert	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$15,000.00	\$0.00	\$0.00	8
22	Lyne Joseph	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$33,000.00	\$0.00	\$0.00	8
23	Marc Bilodeau	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$340,000.00	\$0.00	\$0.00	8
24	Martin Guay	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$15,000.00	\$0.00	\$0.00	8
25	Ministère du Revenu du Québec (QC)	1265, boul. Charest Ouest, Secteur C65- 9K Québec, Québec, Canada, G1N 4V5		\$0.00	\$0.00	\$0.00	9
26	Nicolas Roy	1070 Des Îles-Du-Vent Lévis, Québec, Canada, G7A 0G8		\$600,000.00	\$0.00	\$0.00	8
27	Patrick Courex	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$17,000.00	\$0.00	\$0.00	8
28	Pierre Doré	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$1,000.00	\$0.00	\$0.00	8

PASSIF							
No	Créancier	Adresse incluant le code postal	No de compte	Non-garantie	Garantie	Privilégiée	CGP
29	Réjean Després	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$20,000.00	\$0.00	\$0.00	8
30	Robert Houle	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$1,000.00	\$0.00	\$0.00	8
31	Sonia Savard	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$20,000.00	\$0.00	\$0.00	8
32	Stéphane Bolduc	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$217,422.00	\$0.00	\$0.00	8
33	Sylvain Belleheur et Cyndy Michaud	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$40,000.00	\$0.00	\$0.00	9
34	Sylvie Lamoureux	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$10,000.00	\$0.00	\$0.00	8
35	Vincent Chatigny	200-140 Grande Allée E Québec, Québec, Canada, G1R 5P7		\$3,000.00	\$0.00	\$0.00	8

<b>Sous-Total:</b>	<b>\$2,680,537.00</b>	<b>\$0.00</b>	<b>\$0.00</b>
<b>Total:</b>	<b>\$2,680,537.00</b>		

12ième jour d'avril 2023

Date

Failli

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AFFAIRES DU FAILLI

A. DONNÉES PERSONNELLES					
1. Nom de famille: <b>Dumont</b>	Prénoms: <b>Succession de feu Dominic</b>	État civil: <b>Célibataire</b>	Né(e) le:		
2. Pseudonymes:					
3. Adresse: <b>412-2765 chemin Ste-foy, Québec, Québec, Canada, G1V 4S4</b>					
5. Nom complet de l'époux ou du conjoint de fait :					
6. Nom de l'employeur actuel (failli):	Profession (failli):				
7A. Nombre de personnes dans l'unité familiale incluant le Failli:				<b>1</b>	
7B. Nombre de personnes âgées de 17 ans et moins:				<b>0</b>	
8. Avez-vous exploité une entreprise durant les cinq dernières années?				<b>Non</b>	
B. AU COURS DES 12 MOIS PRÉCÉDANT LA DATE D'INSOLVABILITÉ, AVEZ-VOUS, AU CANADA OU AILLEURS :					
9A. Vendu ou disposé quelques-uns de vos biens?				<b>Non</b>	
9B. Fait des paiements en plus des remises ordinaires à vos créanciers ?				<b>Non</b>	
9C. Subi des saisies de quelques biens par vos créanciers?				<b>Non</b>	
C. AU COURS DES CINQ ANNÉES PRÉCÉDANT LA DATE D'INSOLVABILITÉ, AVEZ-VOUS, AU CANADA OU AILLEURS :					
10A. Vendu ou disposé quelques biens?				<b>Non</b>	
10B. Fait quelques dons de plus de 500 \$ à des parents ou d'autres personnes?				<b>Non</b>	
D. RENSEIGNEMENTS BUDGÉTAIRES : Annexe le formulaire 65 au présent formulaire.					
11A. Avez-vous déjà fait une proposition sous la Loi sur la faillite et l'insolvabilité?				<b>Non</b>	
11B. Avez-vous déjà été en faillite au Canada?				<b>Oui</b>	
	BSF	Date de dépôt	Emplacement	Syndic	Date de libération
<b>D</b>	<b>43-110143</b>	<b>03/02/2000</b>	<b>Pintendre</b>	<b>Raymond Chabot</b>	<b>04/11/2000</b>
12. Vous attendez-vous à recevoir des sommes d'argent en dehors du cours normal des affaires ou autres biens au cours des 12 prochains mois?				<b>Non</b>	
13. Si vous avez répondu par l'affirmative aux questions 9, 10 ou 12, veuillez donner des détails :					
14. Donnez les raisons de vos difficultés financières:					
<b>succession insolvable</b>					

Je soussigné Succession de feu Dominic Dumont, de ville de Québec, dans la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement), déclare que le bilan est, au meilleur de mon connaissance, un relevé complet, véridique et entier de mes affaires en ce 12ième jour d'avril 2023, et indiquent au complet tous mes biens et transactions de quelque nature qu'ils soient, en mon possession et dévolus, tels que définis par la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

ASSERMENTÉE (ou DÉCLARÉE SOLENNELLEMENT) à distance par Succession de feu Dominic Dumont disant se trouver à Québec ville dans la province de Québec, devant moi à Québec ville dans la province Québec ce 12ième jour d'avril 2023, conformément aux règlements provinciaux quant à l'administration du serment ou de la déclaration à distance.

\_\_\_\_\_  
Cindie Cloutier 172300  
Commissaire à l'assermentation pour la province Québec

12ième jour d'avril 2023

Date

Failli

District de: Québec  
 No. division: 2  
 No. cour: 200-11-028449-232  
 No. dossier: 43-2932343

FORMULAIRE 65

**État mensuel des revenus et dépenses du failli et de l'unité familiale et  
 Information (ou Information modifiée) concernant  
 la situation financière d'un failli**

(article 68 et paragraphe 102(3) de la Loi et Règle 105(4))

Dans l'affaire de la faillite de Succession de feu Dominic Dumont

originale  modifiée

Les renseignements concernant l'état mensuel des revenus et dépenses du failli et de l'unité familiale, la situation financière du failli et l'obligation du failli de faire les versements à l'actif de la faillite en vertu de l'article 68 de la Loi sont les suivants :

REVENU MENSUEL			
Description	Failli	Autres membres de l'unité familiale	Total
TOTAL DU REVENU MENSUEL	\$0.00(1)	\$0.00(2)*	
<b>TOTAL DU REVENU MENSUEL DE L'UNITÉ FAMILIALE ((1) + (2))</b>			<b>\$0.00(3)</b>

DÉPENSES MENSUELLES NON DISCRÉTIONNAIRES			
Description	Failli	Autres membres de l'unité familiale	Total
Total Des Dépenses Mensuelles Non Discrétionnaires	\$0.00(4)	\$0.00(5)	
<b>Total Des Dépenses Mensuelles Non Discrétionnaires De L'Unité Familiale ((4) + (5))</b>			<b>\$0.00(6)</b>
REVENU MENSUEL DISPONIBLE DU FAILLI((1) - (4))			\$0.00(7)
<b>REVENU MENSUEL DISPONIBLE DE L'UNITÉ FAMILIALE ((3) - (6))</b>			<b>\$0.00(8)</b>
<b>POURCENTAGE DU REVENU MENSUEL DISPONIBLE DE L'UNITÉ FAMILIALE ATTRIBUABLE AU FAILLIE ((7) / (8) X 100)</b>			<b>0 %(9)</b>

DÉPENSES MENSUELLES DISCRÉTIONNAIRES (Unité familiale) :	
Description	Total
TOTAL DES DÉPENSES MENSUELLES DISCRÉTIONNAIRES (UNITÉ FAMILIALE)	\$0.00(10)
<b>SURPLUS (DÉFICIT) MENSUEL (UNITÉ FAMILIALE) ((8) - (10))</b>	<b>\$0.00(11)</b>

Information (ou Information modifiée) concernant la situation financière d'un failli

Paiements à l'actif suivant une entente	
Nombre de personnes dans l'unité familiale incluant le failli:	1
Montant total que le failli a convenu de verser chaque mois:	\$0.00(12)
Montant que le failli a convenu de verser chaque mois pour racheter des éléments d'actif	\$0.00(13)
Montant résiduel versé à l'actif ((12) - (13))	\$0.00(14)

Paiements requis suivant l'Instruction sur le revenu excédentaire	
---	--

Montant mensuel requis par l'Instruction sur le revenu excédentaire basé sur le pourcentage établi à la ligne (9)	\$0.00(15)
Différence entre les montants aux lignes (14) et (15)	\$0.00(16)

Daté le 12ième jour d'avril 2023, à Québec, Québec.

\_\_\_\_\_  
Syndic autorisé en insolvabilité

\_\_\_\_\_  
Par: Succession de feu Dominic Dumont  
Débiteur

Dossier n° :

### Preuve de réclamation

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition, ou de l'avis d'intention, ou le séquestre) de :

*Succession de feu Dominic Dumont (43-2932343)*

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante

Créancier : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

#### Je certifie ce qui suit:

1. Je suis le créancier du débiteur susnommé (ou je suis \_\_\_\_\_ (préciser le poste ou la fonction), de \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier).
2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.
3. Le débiteur était, à la date de la faillite (ou à la date de la mise sous séquestre ou, s'il s'agit d'une proposition, à la date du dépôt de l'avis d'intention ou, à défaut, de la proposition), soit le 13<sup>ième</sup> jour d'avril 2023, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le débiteur a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)
4. Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises

**Réclamation non garantie au montant de \_\_\_\_\_ \$** (autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du débiteur à titre de garantie et :

Pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

Pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.  
(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire)

**Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après: (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant)

**Réclamation garantie au montant de \_\_\_\_\_ \$**

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du débiteur à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après:

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que



vous lui attribuez, et annexe une copie des documents relatifs à la garantie.)

**Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$  
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)

**Réclamation d'un salarié au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.

**Réclamation d'un employé relative au régime de pension au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.

**Réclamation contre les administrateurs au montant de \_\_\_\_\_ \$** (À compléter lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après:  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant)

**Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après:  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance,  **je suis lié** (ou le créancier susnommé est lié) ou  **je ne suis pas lié** (ou le créancier susnommé n'est pas lié) au débiteur selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le débiteur.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du débiteur, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi : (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'un particulier.)

Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.

Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté à \_\_\_\_\_ (ville) cette \_\_\_\_\_ (journée) de \_\_\_\_\_ (mois), \_\_\_\_\_ (année)

\_\_\_\_\_  
Signature de Créancier ou un Officier Autorisé

\_\_\_\_\_  
Témoin

Note: Si un affidavit est joint au présent formulaire, s'il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

Avertissements: Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie. Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

# FORMULAIRE DE PROCURATION

(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) de la Loi

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition, ou de l'avis d'intention, ou le séquestre) de Succession de feu Dominic Dumont (débiteur)

Je, \_\_\_\_\_ (nom de créancier ou un officier autorisé), de \_\_\_\_\_ (ville), créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme \_\_\_\_\_ (nom de la personne nommée), de \_\_\_\_\_, mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place (ou n'étant pas habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place).

Date le \_\_\_\_\_ (jour) de \_\_\_\_\_ (mois), \_\_\_\_\_ (année), dans la ville de \_\_\_\_\_ (ville), dans la province de \_\_\_\_\_ (province).

\_\_\_\_\_  
Témoins

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoins

Par

\_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

## Procurator

La Loi sur la faillite et l'insolvabilité autorise qu'une preuve de réclamation soit préparée par l'agent dument autorisé d'un créancier, sans pour autant que ce dernier ait droit de vote à la première assemblée des créanciers ni qu'il ait le droit d'agir à titre de fondé de pouvoir des créanciers.

### Générale

- Un créancier peut voter en personne ou par procuration;
- Un débiteur ne peut voter par procuration à aucune assemblée de ses créanciers;
- Le syndic peut être nommé fondé de pouvoir de tout créancier;
- À l'assemblée des créanciers, une société peut voter par l'intermédiaire d'un agent dument autorisé;
- Pour qu'une personne dument autorisée ait le droit de voter, elle doit elle-même être créancière ou détenir une procuration en règle. Le nom du créancier doit paraître sur la procuration.

## Avis de contrôle pour les Preuves de Réclamations

Cette liste de vérification est fournie pour vous aider à préparer la Preuve de Réclamation (formulaire 31) ci-jointe et, au besoin, la procuration (formulaire 36). Veuillez vérifier chacun des points mentionnés. Chaque créancier doit prouver sa réclamation, faute de quoi il n'a pas droit de partage dans la distribution qui peut être opérée.

### Générale

- La signature d'un Témoin est exigée.
- La réclamation doit être signée personnellement par l'individu qui complète la déclaration.
- Inscrivez l'adresse complète pour expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation.
- Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant indiqué sur la preuve de réclamation.

### Paragraphe (1) de la Preuve de Réclamation

- Le créancier doit fournir la raison sociale complète de la société ou de l'entreprise.
- Si l'individu qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, il doit inscrire sa position ou son titre.

### Paragraphe (3) de la Preuve de Réclamation

- Un relevé détaillé du compte doit être joint à la Preuve de Réclamation en incluant la date, le numéro et le montant de toutes les factures et tous les frais, incluant également la date, le numéro et le montant de tous les paiements ou crédits. Un relevé de compte n'est pas complet s'il commence avec un solde d'ouverture.

### Paragraphe (4) de la Preuve de Réclamation

- Le créancier non garanti prioritaire doit spécifier la nature particulière de sa créance qui lui donne droit à une priorité ainsi que le calcul détaillé de celle-ci.
- Le créancier garanti doit indiquer sur une feuille annexée le détail de chaque garantie, sa valeur estimative et la date ou elle a été accordée ou autres détails à l'appui de sa réclamation, et joindre les documents relatifs à la garantie.
- Concernant une réclamation suite à une réalisation de bail ou contre un courtier en valeur mobilière, le créancier doit fournir tous les détails de sa créance, y compris les calculs s'y rapportant.

### Paragraphe (5) de la Preuve de Réclamation

- En vertu de la définition de l'article 4 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, tous les demandeurs doivent indiquer s'ils sont liés ou non liés avec le débiteur, en cochant la phrase appropriée.

### Paragraphe (6) de la Preuve de Réclamation

- Tous demandeurs doivent inclure une liste des paiements ou crédits reçus ou attribués comme suit:
- Au cours des trois mois précédant la faillite ou la proposition, si le créancier et le débiteur ne sont pas des « personnes liées »;
- Au cours des douze mois précédant la faillite ou la proposition, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées ».



**AVIS À TOUS LES CRÉANCIERS/NOTICE TO CREDITORS  
ENVOI DE PREUVE DE RÉCLAMATION/TRANSMISSION OF PROOF OF CLAIM**

**Nous vous encourageons à nous transmettre votre preuve de réclamation par courriel.**

**We strongly encourage you to send your proof of claim by email.**

**Reclamation-Claims@rcgt.com**

\*\*\*\*\***NOTE IMPORTANTE**\*\*\*\*\*

**DANS LE CADRE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19, LES PROFESSIONNELS DU DOMAINE DE L'INSOLVABILITÉ, EN COLLABORATION AVEC LE BUREAU DU SURINTENDANT DES FAILLITES, ONT DÉCIDÉ DE METTRE EN PLACE DES MESURES PRÉVENTIVES AFIN DE RÉDUIRE LES CONTACTS DIRECTS ENTRE PERSONNES. POUR SE CONFORMER À L'INSTRUCTION DU SURINTENDANT, LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS VALIDERA L'IDENTITÉ DES CRÉANCIERS PARTICIPANTS. LES CRÉANCIERS DEVRONT S'ASSURER D'AVOIR TRANSMIS LEURS RÉCLAMATIONS AVANT L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.**

**SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU PRÉOCCUPATIONS, N'HÉSITÉS PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS.**

\*\*\*\*\***IMPORTANT NOTICE**\*\*\*\*\*

**DUE TO THE COVID-19 PANDEMIC, INSOLVENCY PROFESSIONALS, IN ASSOCIATION WITH THE OFFICE OF THE SUPERINTENDENT OF BANKRUPTCIES, HAVE DECIDED TO IMPLEMENT PREVENTIVE MEASURES TO REDUCE DIRECT CONTACT BETWEEN INDIVIDUALS. IN ORDER TO COMPLY WITH THE SUPERINTENDENT'S INSTRUCTIONS, THE CHAIR OF THE MEETING OF CREDITORS WILL VALIDATE THE IDENTITY OF PARTICIPATING CREDITORS. CREDITORS MUST ENSURE THEY HAVE SUBMITTED THEIR CLAIMS BEFORE THE START OF THE MEETING.**

**IF YOU HAVE ANY QUESTIONS OR CONCERNS, DO NOT HESITATE TO CONTACT US.**

\*\*\*\*\*

Merci,  
Thank you,

RAYMOND CHABOT INC.  
Syndic autorisé en insolvabilité/Licensed Insolvency Trustee

FORMULAIRE 1.1

Identification générale de l'expéditeur pour copies de tous formulaires prescrits  
envoyés au(x) créancier(s) par voie électronique

Daté du 13ième jour de avril 2023  
,à Québec, Québec.

Personne responsable (expéditeur) :	Stéphane Gauvin -
(Syndic / administrateur/ séquestre intérimaire / séquestre : veuillez préciser)	<hr/> Syndic autorisé en insolvabilité
Dénomination sociale (le cas échéant) :	<hr/> Raymond Chabot Inc.
Adresse :	<hr/> 140, Grande Allée Est, bureau 200, Québec, Québec, G1R 5P7
Téléphone :	<hr/> (855)724-2268 #
Télécopieur :	<hr/> (418)723-5552 #
Courriel :	<hr/> Reclamation-Claims@rcgt.com

AVIS

Veillez prendre note que la personne susmentionnée est tenue de conserver la copie originale signée du  
présent document dans les dossiers officiels de la présente procédure.